

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 32 (1982)

**Heft:** 2

**Artikel:** Urseren 1640-1830 : les populations des hautes vallées alpines : contribution à leur histoire démographique

**Autor:** Zurfluh, Anselm

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-80882>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# URSEREN 1640-1830, LES POPULATIONS DES HAUTES VALLÉES ALPINES: CONTRIBUTION A LEUR HISTOIRE DÉMOGRAPHIQUE

Par ANSELM ZURFLUH

L'histoire démographique des régions alpines est encore à faire: Tel est le constat que Hanspeter Ruesch dresse dans son article «Die Demographie der Alpen zwischen 1650 und 1850»<sup>1</sup>. Cet état de chose est plus particulièrement vrai pour les hautes vallées qui représentent une bonne partie des espaces alpins. Les travaux récents concernent des régions et des villages ne dépassant pas 1000 m d'altitude<sup>2</sup>. Peut-être, comme le suggère Jean-François Bergier, parce que «les historiens ont regardé les Alpes comme un horizon, comme un espace que l'on a toujours traversé mais où l'on ne s'arrête guère»<sup>3</sup>, peut-être aussi, parce que les villages de haute altitude, qui comptent entre 1000 et 2000 habitants – nombre propice à un traitement démographique efficace<sup>4</sup> – sont rares et qu'il est par conséquent moins probable de disposer des documents de base indispensables. C'est pour m'être arrêté dans une de ces régions de la haute-montagne et y avoir trouvé, par hasard, une documentation exceptionnelle, que j'ai pu y «compter les hommes»<sup>5</sup>.

## *1. Introduction sur le pays et sa mémoire*

### *1.1. La région*

La région concernée se trouve dans le canton d'Uri et est constituée de la grande vallée d'Urseren, située entre les cols du St-Gothard, de l'Oberalp et de la Furka, ainsi que de la barrière de l'Urnerloch, à une altitude allant de

1 RUESCH HANSPETER, «Die Demographie der Alpen zwischen 1650 und 1850», in: *Revue Suisse d'Histoire*, 1979, pp. 159-180.

2 Une bibliographie des travaux récemment effectués se trouve dans l'article ci-dessus cité, aux pages 160-164.

3 BERGIER JEAN-FRANÇOIS, «Clio sur les Alpes», in: *Revue Suisse d'Histoire*, 1979, p. 3.

4 LOUIS HENRY, ainsi que E. A. WRIGLEY donnent cet ordre de grandeur: en-dessous de 1000 habitants, les fluctuations aléatoires risquent de fausser les résultats.

5 BERGIER JEAN-FRANÇOIS, «Compter les Hommes?», in: *RSH*, 1973, p. 260.

1400 à 1550 m et comportant quatre lieux d'habitation: Andermatt, Hospental, Zumdorf et Realp. Ces quatre villages forment la paroisse d'Andermatt ou d'Urseren.

De par son altitude, notre paroisse se trouve à la limite supérieure des zones habitables<sup>6</sup>. Son climat ne permet qu'un cycle végétatif de 153 jours<sup>7</sup>, la température moyenne de l'année est de 3,3° C<sup>8</sup>, et l'hiver s'étire sur 6 mois. Comme dans tout le Hirtenland, l'économie est essentiellement axée sur l'élevage. S'y ajoutent les travaux liés à l'existence du col du St-Gothard: transport des marchandises de Göschenen sur le col, entretien de la route, déblayage des neiges ainsi que quelques artisans et hôteliers<sup>9</sup>, le mercenariat apportant un complément de revenus autonome et temporaire mais non négligeable<sup>10</sup>.

Par delà cette description sommaire du cadre de vie de la vallée d'Urseren apparaît la population, la lutte qu'elle mène pour sa survie, dans un site extrême, et l'équilibre, ou les équilibres successifs et particuliers qu'elle a établis. Les documents trouvés à Andermatt nous font connaître les comportements démographiques des habitants de cette haute-vallée.

## 1.2. Les documents

Les archives paroissiales du canton d'Uri contiennent plusieurs généalogies<sup>11</sup>, celle d'Urseren étant la plus ancienne, la plus longue et la mieux exploitable pour la démographie historique. Il s'agit de 3 volumes, couvrant la période 1640-1850.

### 1.2.1. La généalogie

Le premier *Geschlechterbuch*, constitué entre mai 1700 et juin 1703 par le Père Carolus, va des origines des registres paroissiaux (1640) jusqu'au départ de son auteur (1703). Il a servi comme modèle aux deux autres volumes, compilés 150 ans plus tard, en 1842. Nous nous bornerons ici à présenter cette dernière généalogie, parce qu'elle reprend le travail du Père Carolus tout en le continuant jusqu'en 1844. Les deux volumes sont dus

6 KÄGI HANS ULRICH, *Die traditionelle Kulturlandschaft im Urserental*, Zürich 1973 (thèse), 212 p., pp. 6-7.

7 *Ibid.*, p. 16, la moyenne de température par jour étant de plus de plus de 5° C.

8 *Ibid.*, p. 16, moyenne des années 1931 à 1960.

9 BIELMANN JÜRIG, *Die Lebensverhältnisse im Urnerland während des 18. und zu Beginn des 19. Jahrhunderts*, Basel 1972, 229 p., pp. 84-165.

10 *Ibid.*, p. 157.

11 Altdorf, Spirigen, Isenthal, Urseren plus celle que l'Etat a commandé au XIXe siècle couvrant le canton entier des origines jusqu'en 1848, mais qui est inexploitable parce que limitée aux familles fécondes.

aux Pères Michael Angelus et Benjamin. Le premier va de 1640 à 1800, le deuxième de 1801 à 1844.

Ces deux volumes sont identiques dans leur présentation. Y figurent d'abord toutes les familles dont le père est citoyen de la vallée. Viennent ensuite les familles de non-citoyens qui habitent la vallée, soit depuis plusieurs générations, soit seulement le temps d'un accouchement. Finalement sont inscrits les filles ou les garçons se mariant *extra vallum*. A cela s'ajoute dans le deuxième tome un catalogue de tous les prêtres, moines et nonnes issus de familles d'Urseren plus un inventaire des titulaires des chaires des quatre localités et une liste de tous les *Landammänner* de la vallée. Les familles sont présentées par ordre alphabétique; à l'intérieur d'un même nom de famille, c'est l'ordre chronologique d'après la date de mariage, qui prévaut. Pour faciliter la compréhension des renseignements contenus dans cette généalogie, reproduisons ici le cas d'une famille:

Feuille de gauche

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
D	Nager Franz	Amanus	Theodor Nager Dorothea Renner	A 203	†22. 12. 1747

	(7)	(8)	(9)	(10)
D	Nager Felice	Franz Nager Coleta Nager	A 203	†2. 12. 1746

6 11 1696 (11) Andermatt (12)

*Renseignements sur le père*

- (1) La particule *Dominus* (ou *Domina* pour les femmes) s'applique à la personne qui appartient à un groupe social élevé.
- (2) Nom et prénom.
- (3) Position sociale, fonction publique, quelques fois sa profession.
- (4) Noms et prénoms de ses parents.
- (5) Page à laquelle est inscrite sa naissance.
- (6) Date de décès.

*Renseignements sur la mère*

- (7) Nom et prénom de la femme.
- (8) Noms et prénoms de ses parents.
- (9) Page à laquelle est inscrite sa naissance.
- (10) Date de décès.

*Renseignements matrimoniaux*

- (11) Date de mariage.
- (12) Lieu de mariage.

Feuille de droite: Les enfants

(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Marie Anna	8 2 1698	14 12 1741		B 614

- (13) Prénoms de l'enfant.
- (14) Date de naissance.
- (15) Date de décès.
- (16) Quelques fois sa profession.
- (17) Page à laquelle est inscrite son mariage.

### 1.2.2. Qualité de la généalogie

La fiabilité des documents est certaine. La généalogie n'entre pas dans la catégorie des documents «bruts», que sont les registres paroissiaux, mais déjà dans celle des documents traités. La qualité du matériel dépend de trois facteurs: la compétence et la conscience du généalogiste, le but recherché et la qualité des documents «bruts».

1.2.2.1. Les généalogistes. A partir de 1688, les curés de la paroisse d'Andermatt étaient des Capucins. Nos deux généalogistes ne font pas exception: l'un est le curé, l'autre le professeur de l'école de latin. Ce sont donc des hommes instruits. D'après leur écriture, ils sont en plus méticuleux, fournissant un travail colossal pour finir leur œuvre, ne dédaignant pas de demander des renseignements à la population pour compléter le travail. Dans leur préface, ils estiment que la véracité de leurs données est assurée, les ayant vérifiées maintes fois<sup>12</sup>.

1.2.2.2. Le but de la généalogie. D'après la préface, le sens de la reconstruction était «*ad magnam (...) posterorum commoditatem*», soit de permettre aux curés de pouvoir trancher rapidement, en cas de litige lors d'un héritage, sans devoir chercher dans les registres paroissiaux. Les auteurs n'avaient donc pas, à priori, l'idée de sélectionner certaines familles, mais ils transcrivaient tous les renseignements dans les registres. Reste à savoir, avec quels soins les documents «bruts» avaient été faits.

1.2.2.3. Les documents «bruts». Il ne nous reste que le livre des baptêmes. En le comparant avec la généalogie, les nombres de naissances par année doivent se recouper si la généalogie utilise tous les renseignements. En effet, les écarts entre les deux chiffres sont minimes (voir le tableau 1), avec un cas de plus pour la généalogie, dû à une correction, en 1801–1830; celui de l'enfant, dont on dit que «*non inveni in libro bapt.*». Un autre moyen de tester la validité des documents peut être tenté en calculant les taux de masculinité à la naissance: ils sont normaux<sup>13</sup>.

12 D'ailleurs, quelqu'un a inséré une notice, disant qu'il a vérifié la généalogie jusqu'à la lettre S, sans y trouver de fautes graves.

13 HENRY LOUIS, *Manuel de démographie historique*, Genève 1970, 146 p., p. 37, indique le taux «de l'ordre de 105, et l'on peut suspecter l'enregistrement de naissances d'être incomplet (...) si ce rapport s'écarte sensiblement de cette moyenne (...), s'il est inférieur à 100 ou supérieur à 110».

Tableau 1. Urseren, différence entre nombres bruts de baptêmes contenus dans le registre de baptême et dans la généalogie

1650-1700		1701-1750		1751-1800		1801-1830	
reg.	géné.	reg.	géné.	reg.	géné.	reg.	géné.
1666	1641	2331	2287	2036	1992	1202	1203 <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cas de l'enfant accompagné de la remarque «non inscriptus in lib. bapt.»

Tableau 2. Urseren, taux de masculinité à la naissance

1650-1700	1701-1750	1751-1800	1801-1830
102,4%	109,8%	104,0%	101,6%

La fiabilité du document est en effet vérifiée à ce propos. Quant aux registres de mariages et décès, comme ils ont disparu, aucune confrontation n'est possible. Au XVIIe siècle, seulement 43% des mariages portent une date, à partir de 1701, rares sont les familles sans date de mariage. Les décès sont sous-enregistrés en permanence, avec une lacune plus importante entre 1800 et 1820. Cette lacune est d'ailleurs signalée par les auteurs de la généalogie eux-mêmes.

Tableau 3. Urseren, pourcentage des parents portant une date de décès, pourcentage des enfants portant une date de décès

période	1650-1700	1701-1750	1751-1800	1801-1830
parents	41,5%	32,2%	72,5%	92,3%
enfants	12,2%	36,8%	66,8%	80,8%

### 1.3. La méthode, les questions

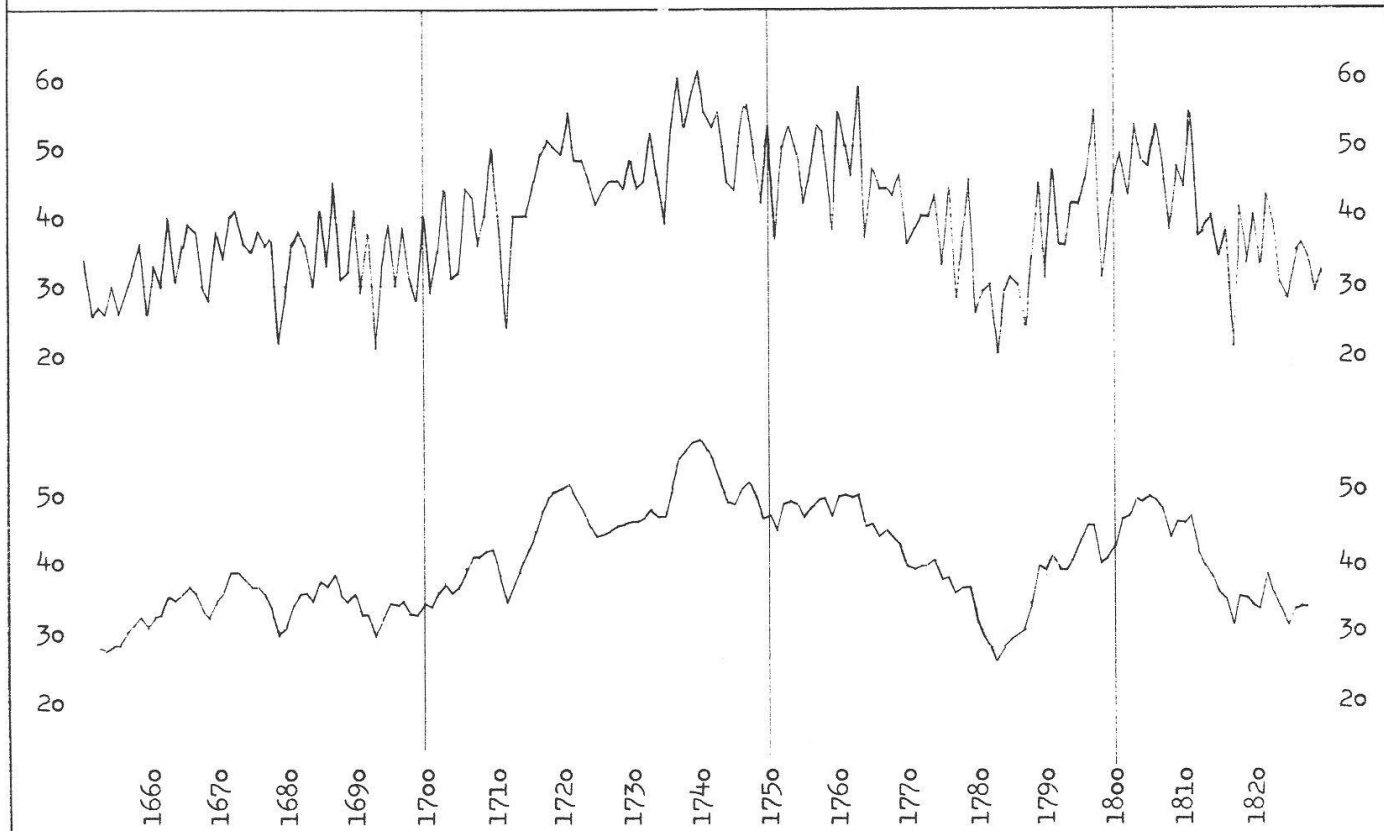
La méthode d'exploitation est celle préconisée par Louis Henry dans ses divers livres et articles. Compte tenu de la spécificité des documents, d'autres procédés ont dû être suivis sans altérer pour autant la signification des résultats<sup>14</sup>.

Le problème que nous essayons d'élucider est celui de Ruesch qui se demandait «si une démographie spécifiquement alpine existait»<sup>15</sup>. Faute

<sup>14</sup> Pour plus de détails, voir ZURFLUH A., *La paroisse d'Andermatt de 1640 à 1703*, mémoire de DEA, Nice/Altdorf, 1980, pp. 10-12.

<sup>15</sup> RUESCH HANSPETER, «Die Demographie der Alpen zwischen 1650 und 1850», in: *RSH* 1979, p. 162.

GRAPHIQUE 1 : URSEREN , CONCEPTIONS, NOMBRES BRUTS, MOYENNES MOBILES



d'étude adéquate jusqu'ici, la question restait sans réponse. Pour notre part, la présente contribution se limitera strictement aux questions démographiques pures, d'autres thèmes apparentés – tels les mentalités<sup>16</sup> – pourront être traités ultérieurement.

## 2. La vie dans le haut pays: résultats et horizons

### 2.1. Conceptions, mariages et crises

#### 2.1.1. Le mouvement des conceptions

La courbe des baptêmes (graphique 1) indique les grands mouvements naturels qu'a connus la population d'Andermatt. Quatre phases se distinguent. La première va de 1650 à 1740: hausse modérée d'abord (1650-1700), plus importante ensuite (1701-1740). La deuxième période (1741-1784) montre un renversement de tendance, baisse légère de 1741 à

16 BERGIER JEAN-FRANÇOIS, «Compter les hommes?», in: *RHS* 1973, p. 260-285.

1764, puis une chute qui s'arrête en 1784. La troisième est un retour à la hausse (1785–1805), courte mais brutale. La quatrième est une rechute presque'aussi importante (1805–1830).

La signification de ces tendances – en l'absence des courbes de décès – est plus difficile à cerner: Opérons par opposition. Au moment où la plupart des paroisses du canton démarrent avec une forte hausse de natalité<sup>17</sup>, la vallée d'Urseren décroche pour retomber au niveau des années 1650. La coupure de 1750, largement attestée pour la Suisse<sup>18</sup> – et pour la France<sup>19</sup> – se fait dans le sens inverse; à moins qu'elle ne soit avancée vers 1700 comme pour les cantons industrialisés très tôt<sup>20</sup>, dans l'est de la Confédération, l'augmentation considérable des transports par le St-Gothard ayant joué ici le rôle moteur de l'industrie ailleurs. Quoi qu'il en soit, la forte baisse de 1740 à 1783 est atypique et difficile à interpréter: apparamment, la situation économique du canton ne se détériore pas, les transports par le St-Gothard doublent presque<sup>21</sup>, et la bibliographie disponible considère généralement le siècle comme «prospère», le déclin et la pauvreté apparaissant à l'époque de l'invasion française. Probablement faut-il voir cette baisse démographique en rapport avec trois phénomènes: la forte augmentation des naissances de 1700 à 1740 a pu faire que la population atteigne le plafond des possibilités économiques, le climat plus clément aidant. Le retour à un climat plus rude après 1740<sup>22</sup> aurait abaissé le plafond économique. Dès lors, il y aurait eu une surpopulation relative. Faut-il ajouter une catastrophe naturelle indépendante de la conjoncture internationale et du climat, survenue le 9 septembre 1766? En effet, l'incendie d'Andermatt – le plus grand village – détruisit «*Die kostbahr neu erbaute Pfarrkirche, (...), das Rathaus sambt Cantzley, das Zeughaus, der spitall, (...), 108 Feurstätt, 31 grosse ställe sambt vih, (...), alle mit Grütze versehen, als Vorrath von siebenthousandt centnern (...), Ein ungemein grosse provision an dem kostbahren Urseren Käse und anderen Lebensmittel*»<sup>23</sup>. Apparamment une forte perte de moyens économiques. La baisse de conceptions s'accentue certes à partir des années 1770.

17 Nous préparons actuellement une thèse sur «la population du canton d'Uri de 1600 à 1830» et utilisons ici certains des matériaux étudiés.

18 MATTMÜLLER MARKUS, «Das Einsetzen der Bevölkerungswelle in der Schweiz», in: *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 1976, pp. 390–405.

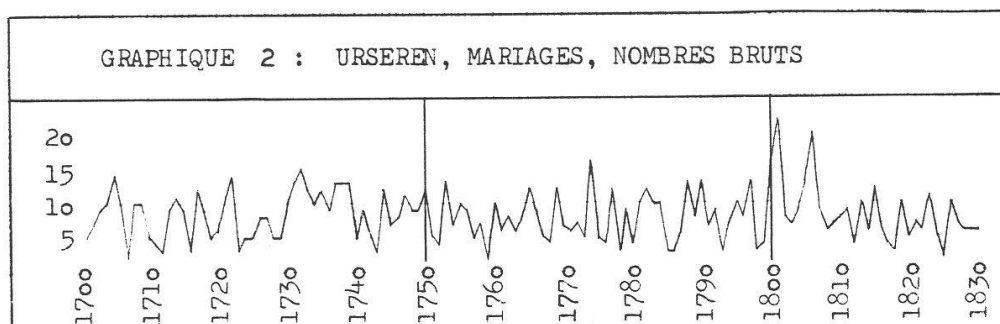
19 DUPAQUIER JACQUES, *La population française aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris 1979, pp. 79–94.

20 RUESCH HANSPETER, «Die Demographie der Alpen ...», in: *RSH* 1979, p. 165.

21 BAUMANN W., *Der Güterverkehr über den Gotthard vor Eröffnung der Gotthardbahn*, Zürich 1954, 209 p., pp. 198–200.

22 VON RUDLOFF HANS, *Die Schwankungen und Pendlungen des Klimas in Europa seit dem Beginn der regelmässigen Instrumentenbeobachtung*, Braunschweig 1967, 370 p., pp. 90–124.

23 Staatsarchiv Luzern, Schachtel 175, cité dans BIELMANN JÜRIG, *Die Lebensverhältnisse ...*, op. cit., p. 80.



### 2.1.2. Le mouvement des mariages

La courbe des mariages montre une même tendance générale, mais beaucoup moins accusée. Ceci pourrait signifier que les hausses ou les baisses de conceptions se font principalement par le biais d'une fécondité plus élevée et d'un âge au mariage plus bas, notamment pour les femmes – c'est effectivement le cas. L'abaissement de l'âge au mariage est pour les femmes de deux ans, en 1700–1750, et par rapport à 1650–1700 et 1751–1800. Il suffit à lui seul pour expliquer la poussée des conceptions.

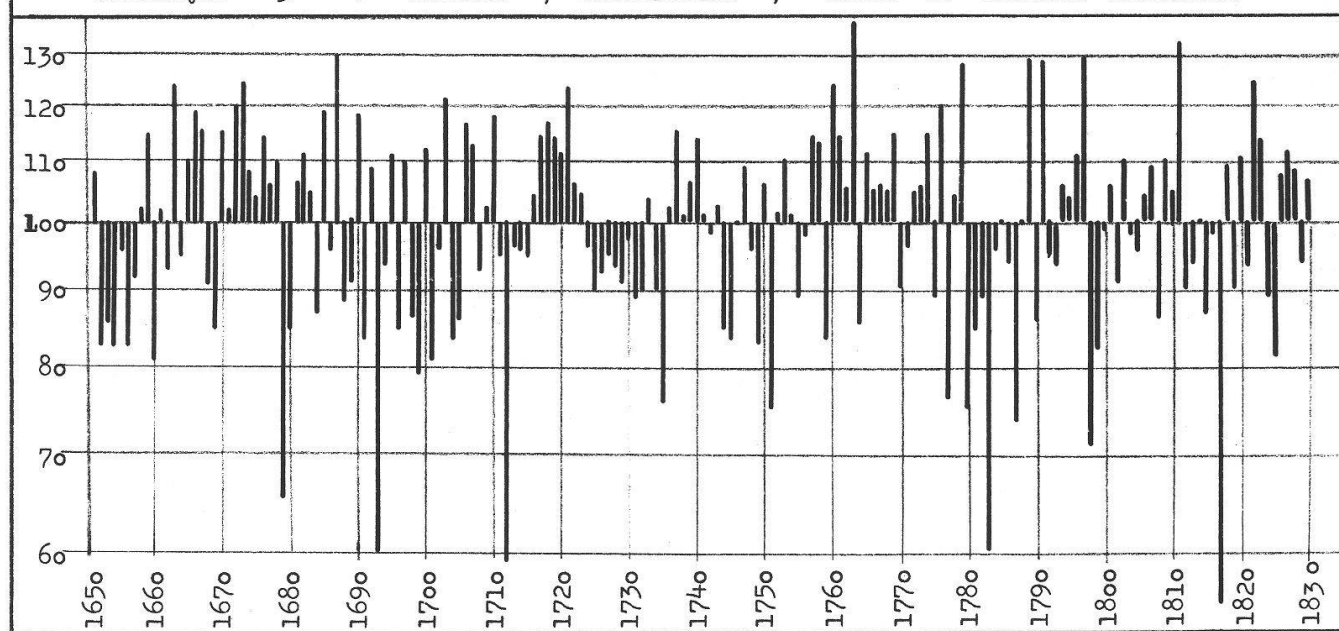
### 2.1.3. Les crises

Toutes les «crises» démographiques de l'Ancien Régime ne se répercutent pas forcément sur les conceptions, le point sensible étant les décès. Des «crises» énoncées à partir des seules conceptions ne convainquent guère; tout au plus peut-on souligner leurs fréquences et leurs amplitudes, à travers l'*Index of Extreme Behaviour*<sup>24</sup>. Si nous considérons comme «grandes crises de conception» les baisses de plus de 30 points, cinq années se détachent. Elles sont trois autour de 1700: 1679, 1693, 1712, et deux autour de 1800: 1783, 1817. S'y ajoutent sept «crises mineures», – baisses de conceptions entre 20 et 30 points –, se situant principalement après 1750: en 1699, 1735, 1751, 1777, 1780, 1798, dans les années quatre-vingt-dix et dix-huit-cent. En somme, de 1700 à 1776, nous n'avons que trois crises de conceptions: deux pendant la forte hausse de 1701–1740, une pour la baisse entre 1741 et 1776, ce qui démontre que la baisse tendancielle de cette période ne découle pas d'une suite de crises répétées – ce qui pourrait être le cas pour la chute des années quatre-vingt-dix. L'occupation française dès octobre 1798 – et les cinq invasions qui suivent – en dévastant la vallée et en paupérisant sa population<sup>25</sup> n'entraîne pas un véritable effondrement des concep-

24 GUTMANN MYRON P., «Putting Crises in Perspective. The Impact of War on Civilian Populations in the Seventeenth Century», in: *Annales de Démographie Historique*, 1977, p. 128.

25 LUSSEKARL, *Leiden und Schicksale der Urner*, Altdorf 1845, 403 p., pp. 193–194.

GRAPHIQUE 3 : URSEREN , CONCEPTIONS , INDEX OF EXTREME BEHAVIOUR



tions. Ceci signifie que, même pour la haute vallée, la conjoncture d'une guerre et d'une famine généralisée est nécessaire pour influencer fortement la fécondité<sup>26</sup>.

Notons enfin que par rapport aux «crises» de conceptions dans le reste du canton, celles d'Andermatt se présentent plus accentuées et plus fréquentes, mais, ces chutes souvent vertigineuses sont dans la plupart des cas plus rapidement récupérées, par une poussée de conceptions plus forte qu'ailleurs, atténuant ainsi leurs portées et démontrant la vitalité de la population.

## 2.2. Les mouvements saisonniers

Les fluctuations des mouvements de longue durée, décrites dans le chapitre précédent, semblent davantage le produit des situations et contraintes locales. Elles n'ont pas une valeur de «modèle» pour le reste des régions alpines, si ce n'est du point de vue de la résistance aux intrusions violentes. Les mouvements saisonniers, par contre, bien que soumis aux mêmes contraintes locales, pourraient s'avérer plus significatifs sur le plan d'un

26 GUTMANN MYRON P., «Putting Crises in Perspective. The Impact of War on Civilian Populations in the Seventeenth Century», in: *Annales de Démographie Historique*, 1977, p. 126.

modèle spécifiquement alpin, puisqu'ils sont structurels et non conjoncturels.

### 2.2.1. Les conceptions

La courbe du mouvement saisonnier des conceptions, très accentuée au XVII<sup>e</sup> siècle, s'adoucit dans les périodes suivantes. Les creux profonds de janvier et novembre se réduisent sensiblement, la pointe de juin également. A noter ce creux de mars – dans le temps clos –, entre la période 1650–1700 et 1701–1750, après l'arrivée des Capucins<sup>27</sup>. Devenus curés permanents à Andermatt, ils ont été envoyés pour lutter contre les éventuelles influences des réformés et apportent une vue «doctrinale» des enseignements de l'Eglise<sup>28</sup>. La résorption de ce creux dans les deux périodes suivantes (1751–1800 et 1801–1830) s'expliquerait par le relâchement de la pression ecclésiastique sur ce point précis.

Enfin, signalons que la pointe des conceptions, qui se trouve plutôt en mars, avril ou mai dans les autres régions, est déplacée ici vers juin, le comportement de base étant alors le même, avec une prépondérance des conceptions au printemps – sauf qu'à cette altitude, le printemps arrive plutôt vers mai-juin.

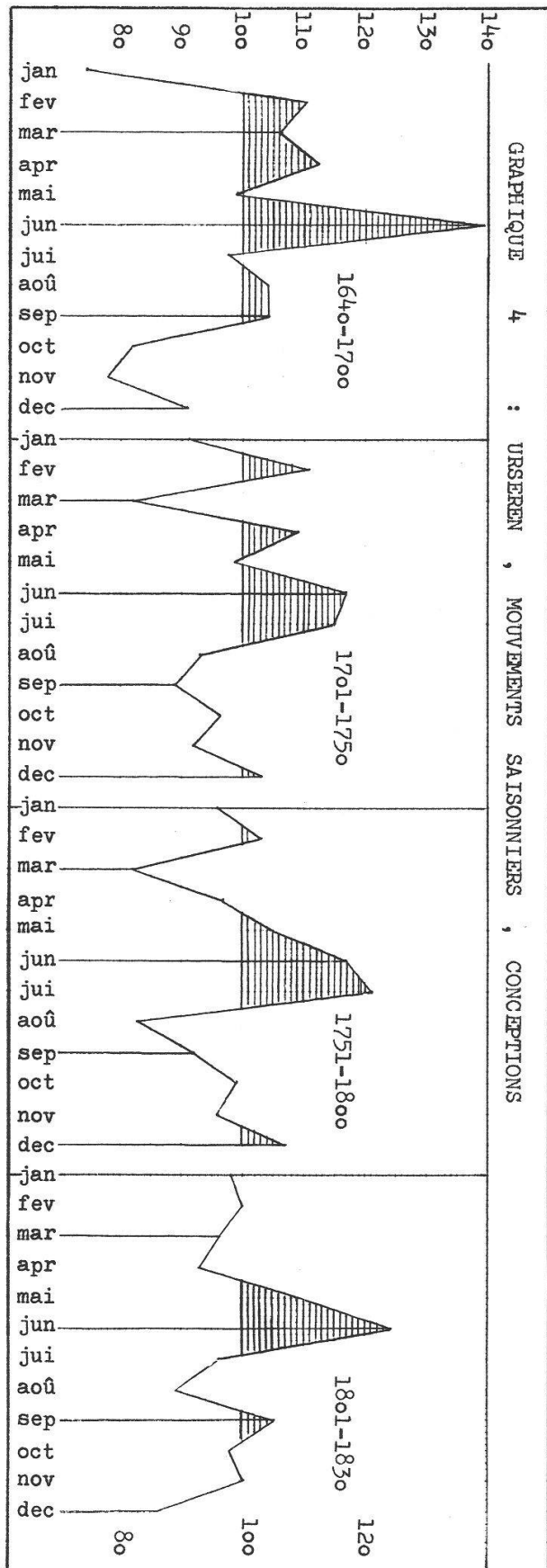
### 2.2.2. Les mariages

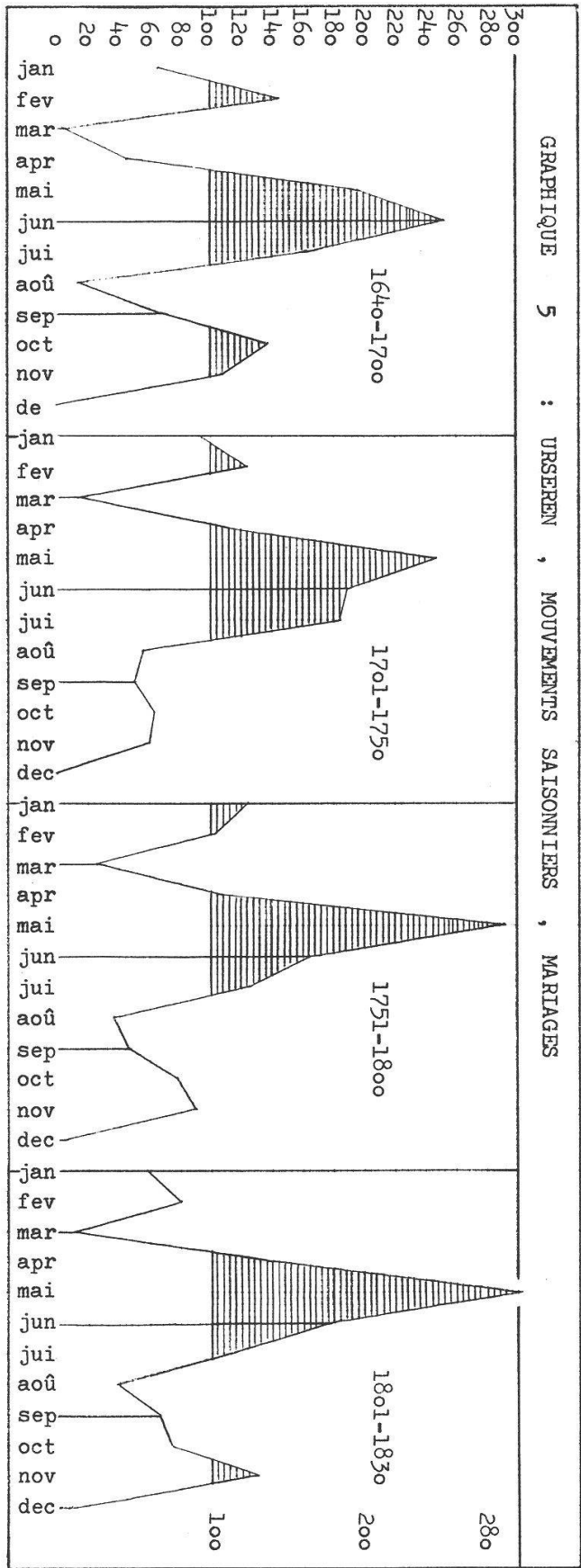
Si la courbe des conceptions à tendance à se calmer, celle des mariages se déplace: la pointe de printemps est juin au XVII<sup>e</sup> siècle et avance au mois de mai ensuite tout en progressant de l'indice 250 (1640–1700) à 301 (1801–1830)<sup>29</sup>. Les temps clos sont respectés, plus pour l'Avent que pour le Carême, davantage au XVII<sup>e</sup> qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui est classique. Février et novembre, à Andermatt, n'ont nullement l'importance qu'ils présentent dans le «modèle courant». Ces deux mois se distinguent certes, mais par des pointes secondaires. Tout le poids des mariages se porte sur mai, mois plus clément que celui de février avec ses chutes de neige abondantes. Quant au creux d'août, il peut se lier aux «gros travaux agricoles», en l'occurrence, les alpages et le ramassage des foins – et à l'absence des hommes tout court.

27 Voir pour ce problème notre travail «Kapuziner, Sexualität und Fastenzeit».

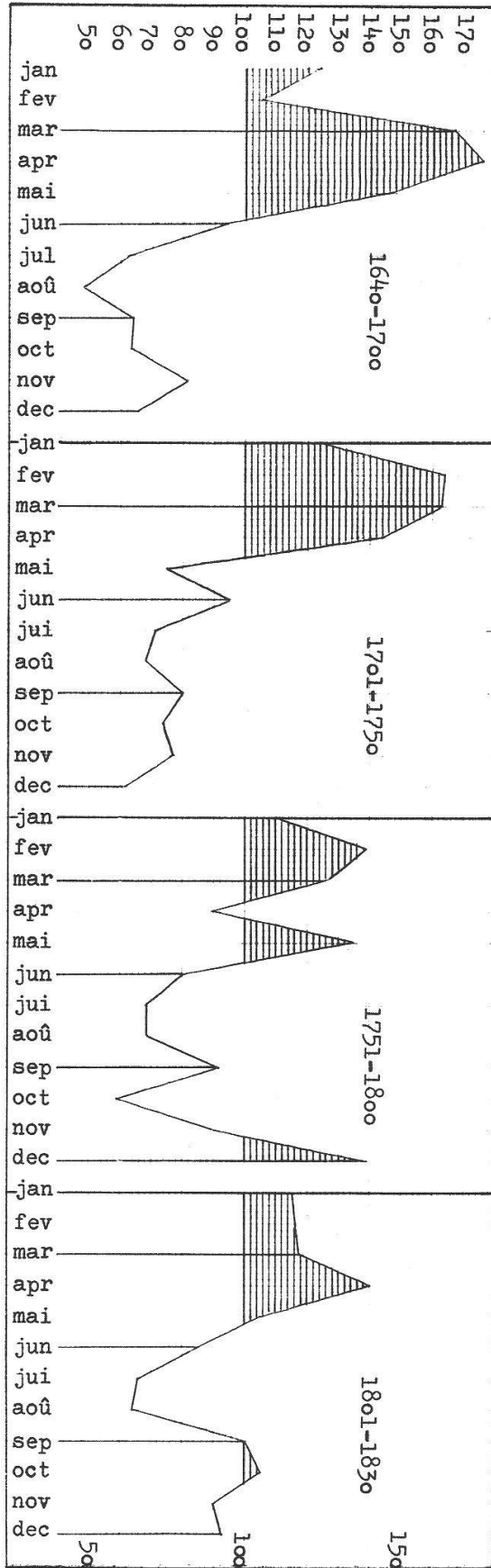
28 Voir aussi: LEBRUN FRANÇOIS, «Démographie et Mentalités: le mouvement des conceptions sous l'Ancien Régime», in: *Annales de Démographie Historique*, 1974, pp. 45–50; BURGUIÈRE A., «La démographie», in: LE GOFF J., NORA P. (Ed.), *Faire de l'Histoire*, Paris 1974, Vol. II, pp. 84–87; CHAUNU P., *La civilisation de l'Europe des Lumières*, Paris 1971, pp. 132–135.

29 Pour savoir si cette progression est significative, nous avons calculé le Chi-carré d'après FLIRI F., *Statistik und Diagramm*, Braunschweig 1972, 98 p., pp. 64–67: Chi-carré = 6,13, P = 5%  $\hat{=}$  3,84, P = 1%  $\hat{=}$  6,64 pour N = 1: le résultat est donc significatif.





GRAPHIQUE 6 : URSEHERN, MOUVEMENTS SAISONNIERS, DECES



### 2.2.3. Les décès

La tendance pour les courbes représentant les décès est à l'écrasement, comme pour les conceptions: au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la probabilité de mourir dans les cinq premiers mois de l'année est moindre qu'au XVII<sup>e</sup>. Deux constantes marquent ces quatre périodes. Un minimum de décès pendant la belle saison, juillet et août; un maximum de décès se place à la fin de l'hiver, autour de mars-avril.

Globalement, la mortalité saisonnière dans la haute vallée se distingue, par rapport à celle des régions plus basses, par une surmortalité importante dans les premiers quatre mois de l'année, et par conséquent, par une moindre mortalité pour les huit mois restants.

Y-a-t-il donc des mouvements saisonniers alpins spécifiques? On ne peut pas le dire à partir d'Andermatt, seul cas de haute vallée connu parmi des dizaines d'autres. Mais ajoutons, qu'il apparaîtrait que le facteur «altitude» – donc, en fin de compte le climat – aurait une influence sur le comportement démographique.

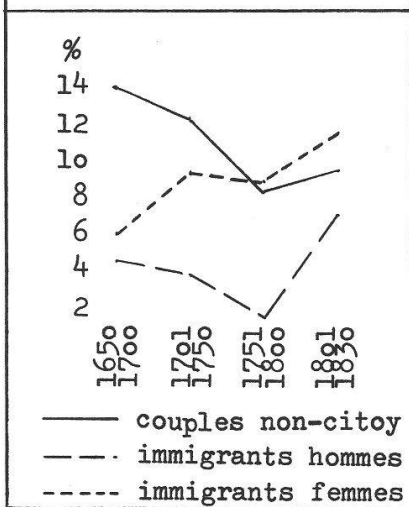
### 2.3. Les horizons<sup>30</sup>

Tout village, aussi reculé soit-il, connaît des mouvements migratoires, dont la balance, dans les régions alpines, est considérée pencher généralement en faveur des émigrations<sup>31</sup>. Plus difficiles à saisir sont l'importance et les destinations de ces migrations, les documents étant rares et partiels. Mais chez les généalogistes d'Urseren, le souci de précision était renforcé par le dessein de pouvoir prouver, les cas échéant, le bien-fondé de la citoyenneté de tel ou tel des habitants de la vallée. Aussi ont-ils noté d'une part les familles non-citoyennes, mais aussi les épouses venues d'ailleurs; d'autre part ont-ils inscrit les familles et personnes citoyennes qui émigraient. La nature du document complète donc heureusement notre connaissance de l'immigration, celle qui se manifeste par un mariage sur place ou une naissance. Ceci est moins vrai en ce qui concerne l'émigration, où la documentation ne fournit qu'une bonne approche, étant donné qu'une partie des décès ne sont pas connus.

30 Ce terme, emprunté à DA SILVA JOSÉ GENTIL, *Banque et crédit en Italie au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1969, qui désigne le tissu des relations que les marchands-banquiers génois ont su tisser à travers l'Europe, résume très bien – quoique dans un autre sens –, les faits de ce chapitre. Voir aussi notre article «Les horizons d'Altdorf entre 1648 et 1729», in: *Bulletin d'information de la Société de Démographie Historique*, fév. 1981, pp. 20-29.

31 BICKEL W., *Bevölkerungsgeschichte und Bevölkerungspolitik der Schweiz seit dem Ausgang des Mittelalters*, Zürich 1947, 332 p., p. 46.

GRAPHIQUE 7 : URSEREN  
NON-CITOYENS PAR RAPPORT  
AUX CITOYENS



### 2.3.1. Les horizons passifs ou l'immigration

Pouvoir quantifier l'immigration nous renseigne sur la capacité d'accueil et les possibilités d'existence de la vallée, toutes les deux réputées minces<sup>32</sup>, tant les ressources économiques étant exploitées au mieux<sup>33</sup>. Par rapport au nombre des personnes vivant en couple<sup>34</sup>, par période de 50 ans, les immigrants<sup>35</sup> comptent pour 4,5 et 3,9% de 1640 à 1750, période d'expansion des conceptions, tombent à 1,6% de 1751 à 1800, où les naissances s'effondrent également, et montent à 7% après 1801, les conceptions étant de nouveau à la hausse. Ces immigrants, d'après les informations, sont toujours des artisans. Ils viennent seuls et se marient avec une fille de la vallée. Le mariage, apparamment, leur permet de rester. Les couples entièrement étrangers sont rarissimes et ne restent que pour quelques années, au mieux.

32 DANIOTH L., «Die Urner Geschlechter», in: *Ursern, das imposante Hochtal*, Bern 1978, 167 p., p. 66.

33 BIELMANN J., *Die Lebensverhältnisse ...*, *op. cit.*, pp. 106-110.

34 Nous avons comptabilisé tous les mariages par période de 50 ans, ce qui donnait le nombre des couples. Dans la mesure où les immigrations se font individuellement et non en couple, nous avons multiplié par deux le nombre des couples, obtenant ainsi le nombre de personnes-citoyennes vivant en ménage.

35 Comme immigré est considéré chaque nouveau nom qui se maintient au moins une génération. Urseren ne connaissant que 14 familles-citoyennes, le chiffrage est rapide et sûr. Voir pour les noms: DANIOTH L., «Die Ursener Geschlechter», in: *Ursern ...*, *op. cit.*, pp. 65-67.

Tableau 4. Urseren, horizons passifs, couples non-citoyens et immigrants. Hommes et femmes par rapport aux couples citoyens, nombres bruts, pourcentage

Période	1650-1700		1701-1750		1751-1800		1801-1830	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
Couples citoyens.....	382		410		366		395	
Couples non-citoyens.....	53	13,9	50	12,2	30	8,2	37	9,4
Dont hommes immigrants...	17	4,5	16	3,9	6	1,6	17	7,0
Femmes immigrantes.....	23	6,0	38	9,3	31	8,5	45	11,4
Individus ensemble non-citoyens.....	76	8,8	88	10,7	61	8,3	82	10,4

La distribution géographique de ces immigrants varie peu, les régions alémaniques étant toujours majoritaires. Parmi celles-ci, le canton d'Uri fournit un contingent de plus en plus important, issu des communes du haut Reusstal: Gurnellen, Wassen, Göschenen. Les Italiens, nombreux au XVIIe siècle, le sont moins en 1800-1830; les Romanches représentent toujours un nombre égal d'immigrants.

L'autre immigration est celle provoquée par les hommes qui rentrent chez eux avec une épouse. Ces femmes concurrencent ainsi directement le marché matrimonial local. Cette immigration est apparemment moins liée aux contraintes économiques. Deux fois plus importante que l'immigration masculine, elle est moins touchée par la «récession» de la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

Trois principales aires géographiques d'immigrantes se dessinent. La première, englobant les régions alémaniques, passe de 39,1% au XVIIe siècle à 10,9% (1801-1830); la deuxième, le canton d'Uri, inversement, passe de 43,5% au XVIIe à 63,6% au début du XIXe siècle; la troisième, s'étendant d'Airolo jusqu'en Sicile, devient de 1640 à 1800 plus importante, va de 13% (1640-1700) à 22,4% (1751-1800) pour retomber par la suite à 14,5% (1801-1830). Quelques épouses originaires du Valais et des Grisons complètent le cadre d'origine des immigrantes.

Dans le canton même, la prédominance va aux épouses d'Altdorf, souvent sollicitées par les couches politico-militaires dirigeantes d'Urseren et choisies dans les bonnes familles. Les autres femmes viennent du haut Reusstal: Gurnellen, Wassen, Göschenen. Aucune n'est originaire des paroisses excentriques: Schächental, Sisikon, Seelisberg.

L'importance des familles de non-citoyens - et donc seulement tolérées - passe de 13,9% au XVIIe siècle à 8,2% en 1751-1800 et remonte légèrement à 9,4% entre 1801 et 1830. Le seuil de l'immigration, en plus du stock des couples non-citoyens, dépasse de peu 10% des citoyens vivant en ménage.

### 2.3.2. Les horizons actifs ou l'émigration

Deux catégories de documents servent à délimiter les horizons des émigrants. Les décès survenus hors de la paroisse ne nous permettent pas de dire s'ils sont advenus lors d'un déplacement temporaire, voyage ou service militaire, ou à la suite d'une émigration définitive<sup>36</sup>. Ici, les émigrations masculines dominent. Les listes de mariages *extra vallum* concernent surtout des femmes. Ces chiffres permettent une bonne approche, mais ne reflètent pas la totalité du mouvement. Le sous-enregistrement doit être plus important pour les hommes célibataires – étant donné les lacunes dans les décès –, que pour les femmes se mariant dans une autre commune.

La principale destination pour les émigrants est le Valais, canton où traditionnellement les habitants d'Urseren vont travailler temporairement au printemps, créant ainsi des liens qui peuvent servir lors d'un départ définitif. Ensuite, il y a la Léventine et le Tessin, pays sujet du canton d'Uri; l'Italie qui attire les mercenaires, dont une partie reste sur place et fonde une famille. Le canton d'Uri accueille un peu moins d'émigrants que ces trois régions. D'autres, encore moins nombreux, partent dans les cantons catholiques du Nord: Lucerne, Unterwalden, Schwyz, Zoug et Soleure; vers l'Allemagne et le Tyrol; mais aussi en Hollande, en Espagne, en France – ces derniers émigrants étant des mercenaires. A partir de 1750, l'Amérique, mais aussi après 1800 les cantons protestants, de Berne et Bâle, attirent quelques hommes.

L'importance numérique de ces migrations s'accélère de 1701 à 1830.

Tableau 5. Urseren, horizons actifs, pourcentage des émigrants par rapport aux naissances

Période.....	1701-1750	1751-1800	1801-1830
Emigrants .....	2,5%	9,0%	14,5%
Ecclésiastiques .....	2,6%	1,1%	2,6%
Ensemble.....	5,1%	10,1%	17,1%

Le rapport des émigrés aux naissances progresse dans le temps. En y comprenant les prêtres, moines et nonnes, issus de familles d'Urseren, et émigrant effectivement «au service de l'Eglise», ces rapports sont semblables à ceux du canton de Glaris<sup>37</sup>.

En synthèse, soulignons que l'émigration est toujours plus importante que l'immigration, que les «crises» du fin de siècle et l'occupation française

36 Voir pour ce problème l'article d'ANNE-LISE HEAD, «Quelques remarques sur l'émigration des régions préalpines, le cas glaronnais – une première approche», in: *Revue Suisse d'histoire*, 1979, pp. 181-193.

37 *Ibid.*, pp. 187-188.

HORIZONS ACTIFS : DESTINATION DES EMIGRATIONS A PARTIR DE LA VALLEE D'URSEREN DE 1700 A 1830

● ETATS UNIS D'AMERIQUE

● HOLLANDE

● ESPAGNE

● FRANCE

○ ALLEMAGNE

● BALE

○ SOLEURE

● WILLISAU

● SURSEE

○ LUZERNE

● BERNE

○ SARNEN

● ZOUG

○ SCHWYZ

● URI

○ GRISONS VALETSCH

○ TESSIN

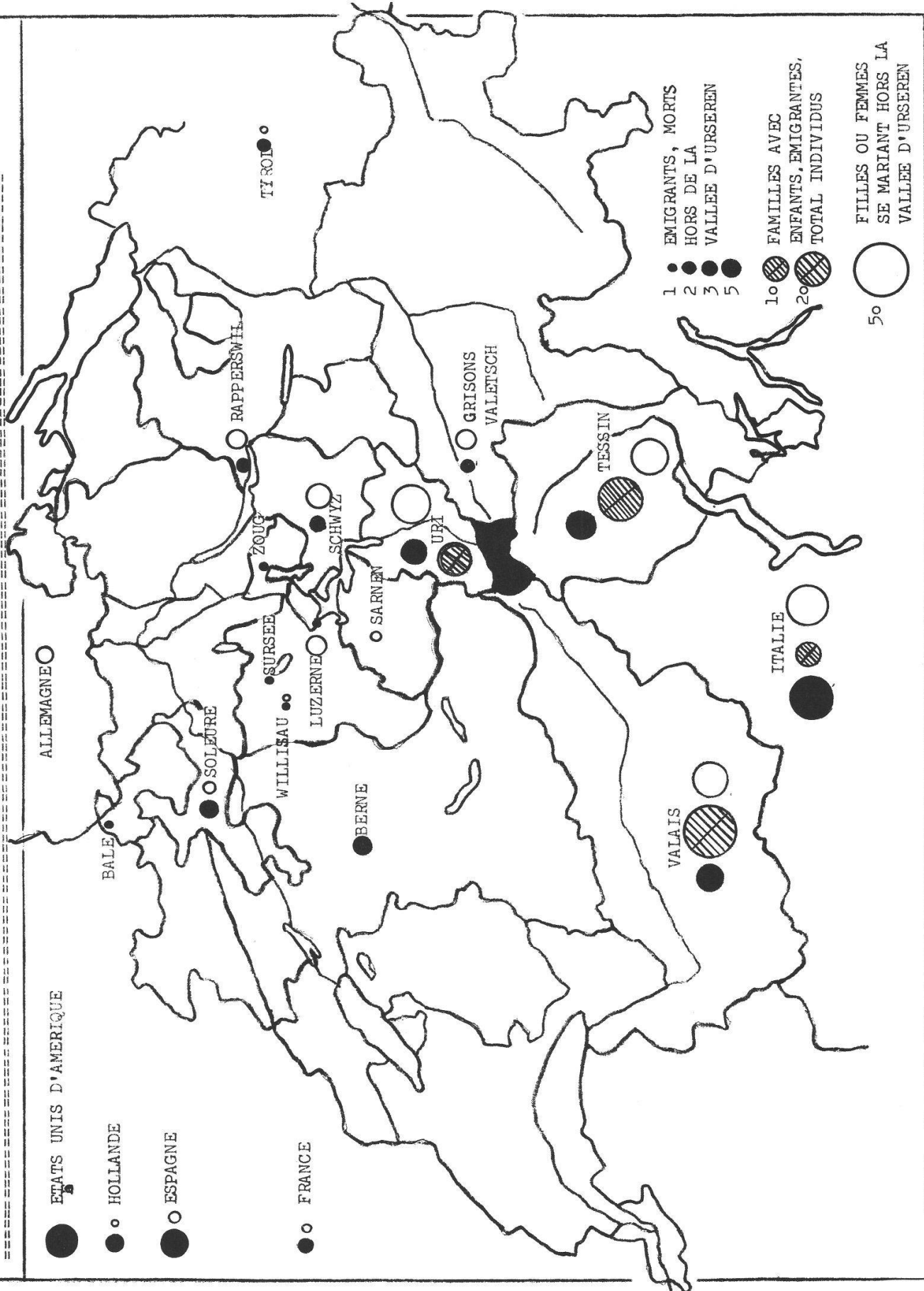
○ VALAIS

○ ITALIE

1 ● EMIGRANTS, MORTS  
2 ● HORS DE LA VALLEE D'URSEREN  
3 ●  
5 ●

1○ FAMILLES AVEC ENFANTS, EMIGRANTES, TOTAL INDIVIDUS  
2○

5○ FILLES OU FEMMES SE MARIANT HORS LA VALLEE D'URSEREN



de la vallée accélèrent notablement le mouvement sans en altérer les destinations traditionnelles – en dehors de l'Amérique, qui est de plus en plus choisie à partir de 1800.

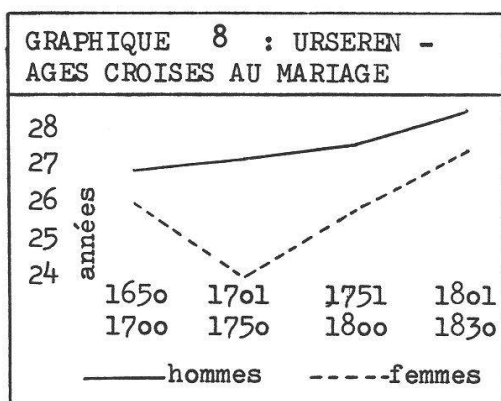
### 3. Les comportements: Mœurs et superstructures

Après les considérations sur les comportements collectifs de la population d'Urseren, nous allons étudier la cellule dans laquelle ils se déroulent: dans la mesure où «la famille chrétienne» est un mélange de phénomènes biologiques et culturels, elle est sujette à des variations selon le temps et l'environnement physique. On peut donc supposer que les familles alpines ont leur propre modèle de comportements, à travers la nuptialité, la fécondité et la mortalité.

#### 3.1. Nuptialité et fécondité

##### 3.1.1. L'âge au mariage

Dans une société n'appliquant pas les méthodes contraceptives, l'âge au mariage est l'un des régulateurs des naissances: plus il est tardif, moins les femmes sont fécondes. Le mariage dans la haute vallée est toujours tardif: il passe pour les hommes, 27,11 ans en 1640-1700 à 28,40 ans en 1801-1830; pour les femmes cependant, il descend de 25,96 ans en 1640-1700 à 23,93 ans en 1701-1750, mais il rejoint presque les hommes vers 1830: 27,34 ans. La période d'exceptions, de 1701-1750, est aussi celle qui connaît le plus de mariages et de conceptions. En effet, deux ans de moins pour l'âge au mariage signifie, en moyenne, un enfant de plus par



famille. Le phénomène, à lui-seul, expliquerait déjà la forte progression des conceptions de 1701 à 1750<sup>38</sup>.

### 3.1.2. Les écarts d'âges dans le couple

Tableau 6. Urseren, disparité des âges au mariage entre hommes et femmes

Période	En %			Différence d'âge de plus de 5 ans révolus			En années	
	M	F	A	M	F	A	M	F
	1701-1750.....	70	26	4	47	9	44	8,38
1751-1800.....	58	35	7	38	16	46	7,61	5,96
1801-1830.....	66	29	5	35	12	53	6,73	4,83

M = homme plus âgé que la femme F = femme plus âgée que l'homme A = même âge

Les écarts d'âges entre époux sont relativement élevés en faveur de l'homme: suivant les époques, entre 58 et 70% des hommes sont plus âgés que leurs épouses, alors que le contraire va de 26 à 35%, ne laissant pour les âges égaux qu'entre 4 et 7%. L'âge moyen des hommes «plus âgés» régresse de 8,38 ans en 1701-1750 à 6,73 ans en 1801-1830, celui des femmes «plus âgées» progresse de 4,64 ans en 1701-1750 à 4,83 ans en 1801-1830. Suivons Edwart Shorter d'après qui «la tendance croissante à l'égalité de l'âge des conjoints serait signe de l'apparition de l'amour alors que la disparité prouverait l'existence de considérations utilitaires»<sup>39</sup>: il faudrait alors situer Andermatt dans le cas des sociétés avec des mariages utilitaires, mais dont les considérations affectives deviendraient de période en période plus importantes.

### 3.1.3. Le remariage

Tableau 7. Urseren, taux de remariages, intervalles entre veuvages et remariages

Période	Taux de remariages en %		Intervalles entre veuvages et remariages en mois révolus	
	veufs	veuves	veufs	veuves
	1701-1750.....	30,9	10,0	18,3
1751-1800.....	38,5	10,6	19,9	57,4
1801-1830.....	50,0	10,1	34,8	70,4

38 En réalité, il s'agit bien sûr d'un phénomène plus complexe, dont un élément est cet abaissement de l'âge au mariage.

39 SHORTER EDWARD, *Naissance de la famille moderne*, Paris 1977, 379 p., pp. 192ss.

Les remariages, en chiffres absolus, restent au même niveau. Exprimés en taux de remariages, ceci n'est valable que pour les veuves, dont seulement 10% se remarient. Les veufs trouvant une nouvelle épouse passent de 30,9% en 1701-1750 à 50% en 1801-1830. En même temps, curieusement, les intervalles entre veuvage et remariage s'allongent, davantage pour les veufs, de 18,3 mois (1701-1750) à 34,8 mois (1801-1830) que pour les veuves. Celles-ci en 1751-1800 se remarient trois fois moins rapidement qu'eux (57,4 mois) et en 1801-1830 seulement deux fois moins vite: aussi ici, l'écart se resserre entre hommes et femmes<sup>40</sup>. Quand les femmes entrent dans le cycle de fertilité effectif, elles ont cinq à dix ans de retard par rapport à leur fécondabilité théorique.

### 3.1.4. La fécondité

Considérons d'abord les taux de fécondité suivant la durée de mariage sans distinction de l'âge au mariage à travers les quatre périodes, ceci pour des raisons liées à la documentation de la période 1640-1700<sup>41</sup>.

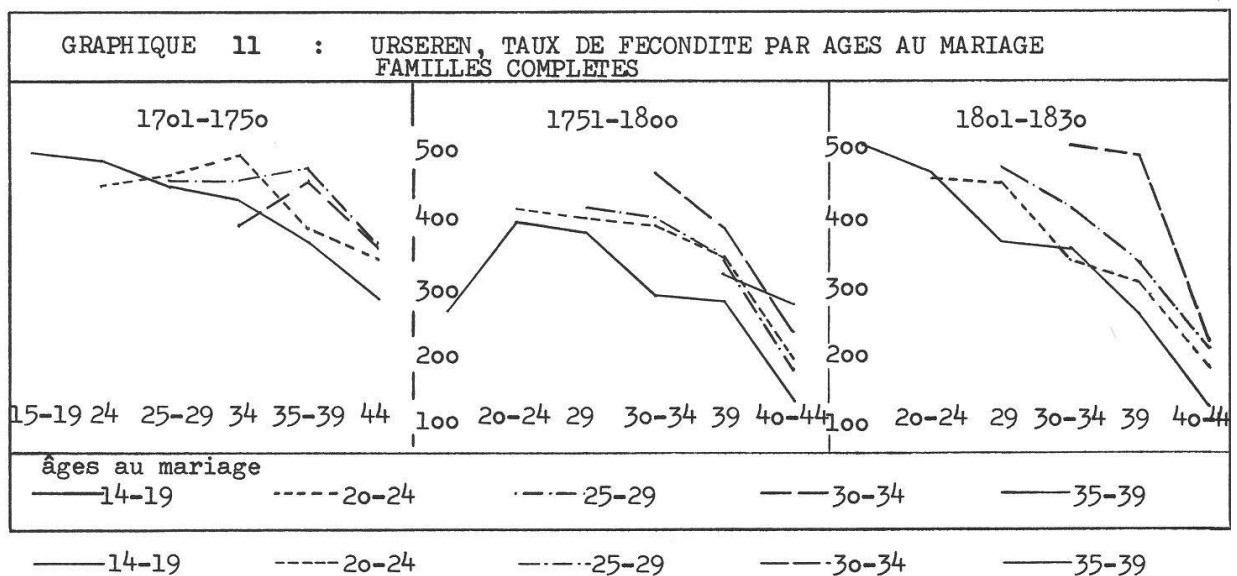
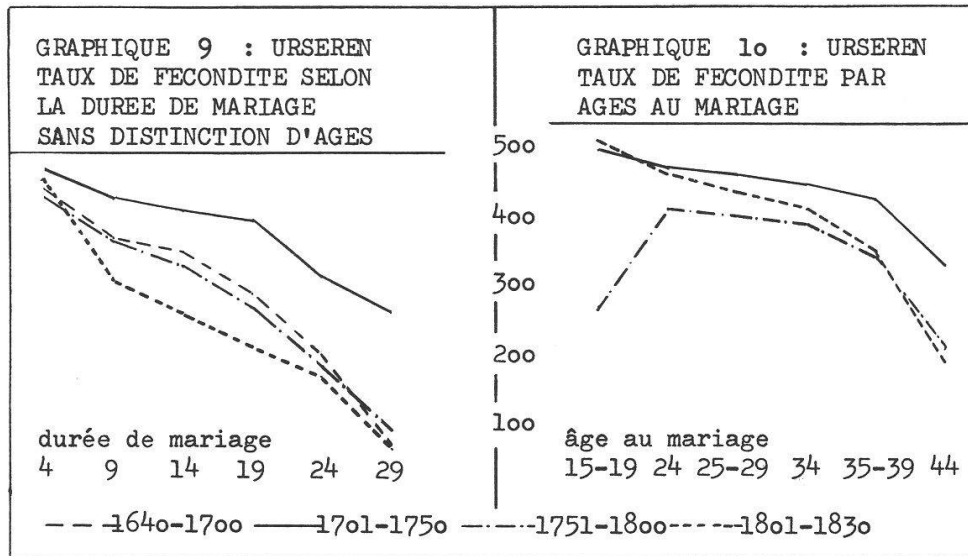
Tableau 8. Urseren, taux de fécondité selon la durée de mariage sans distinction de l'âge au mariage

Durée de mariages	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	Taux moyen
1640-1700 .....	434	363	345	285	198	67	282
1701-1750 .....	462	424	405	390	311	262	376
1751-1800 .....	426	360	322	266	180	89	274
1801-1830 .....	452	304	264	211	169	65	244
Taux de 1640-1830 .....	444	363	334	288	215	121	294

Dans trois des quatre périodes, le taux de fécondité est semblable: 1640-1700, 1751-1800 et 1801-1830. Au début de leur mariages, les taux varient de 424 à 452, après 25 ans de vie commune, ils sont tombés autour de 70. La période de 1801 à 1830 se distingue par une chute plus prononcée de la fécondité pour les durées de mariages comprises entre cinq et vingt ans, laissant, peut-être, entrevoir un début timide de limitation volontaire des naissances. En dehors de la norme se trouve par contre la période 1701-1750, dont les taux sont plus élevés que pour les trois autres périodes. Cette remontée temporaire de la fécondité correspond à l'époque du plus grand nombre de mariages et de naissances et de l'abaissement de l'âge au

40 *Ibid.*, p. 192.

41 Pour plus de détails voir notre travail: *La paroisse d'Andermatt de 1640 à 1703*, mémoire de DEA, Nice/Altdorf 1980, pp. 10-12.



mariage des femmes et elle devrait s'expliquer, comme esquissé plus haut, dans un ensemble de facteurs positifs, tant économiques que climatiques<sup>42</sup>.

Les taux de fécondité selon l'âge au mariage des «familles complètes» montrent les mêmes caractéristiques que selon la durée du mariage: la fécondité dans les périodes 1701-1750 et 1801-1830 est supérieure à celle de 1751-1800. L'inclinaison peu prononcée de la courbe de 1701-1750 pro-

42 En effet, les années 1700-1750 sont «chaudes»: à cette altitude, une montée, même légère de la température moyenne est proportionnellement beaucoup plus favorable qu'à basse altitude. Voir VON RUDLOFF HANS, *Die Schwankungen und Pendlungen des Klimas in Europa seit dem Beginn der regelmässigen Instrumentenbeobachtung*, Braunschweig 1967, 370 p., pp. 90-124; voir aussi LACHIVER MARCEL, *La population de Meulan du XVIIe au XIXe siècle*, Paris 1969, 341 p., qui trouve dans la ville de Meulan une montée de fécondité dans la période 1710-1739.

vient du fait que la fécondité des classes d'âges de 20 à 40 ans ne se trouve à son maximum qu'après cinq ans de mariage, produisant ainsi un effet de retardement de baisse de fécondité, baisse d'autant moins importante que la valeur plus basse est encore à l'indice 284. Après 1750, la remontée de fécondité après la tranche dans laquelle la femme se mariait n'existe plus et la baisse est plus prononcée, phénomène qui s'amplifie encore dans la période 1801-1830.

Ainsi, la fécondité dans la haute vallée ne se distingue pas fondamentalement de celle des régions plus basses, si ce n'est par ses taux nettement plus élevés qui dépassent même ceux des populations canadiennes pourtant déjà considérés comme importants<sup>43</sup>.

Tableau 9. Urseren, taux de fécondité selon les âges et l'âge au mariage, familles complètes

Tranche d'âge	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	moyenne
Age au mariage	de 1701 à 1750						
15-19	492	482	447	424	365	282	415
20-24		444	462	492	385	292	415
25-29			456	455	473	364	437
30-34				389	459	353	400
Moyenne	492	463	455	442	421	323	
	de 1751 à 1800						
15-19	257	393	378	289	281	133	289
20-24		412	400	391	345	195	349
25-29			415	400	340	180	334
30-34				468	384	232	361
35-39					320	275	298
Moyenne	257	403	398	387	334	203	
	de 1801 à 1830						
15-19	505	463	368	354	258	127	346
20-24		456	450	341	303	185	347
25-29			473	413	339	206	358
30-34				505	492	218	405
Moyenne	505	460	430	403	348	184	

### 3.2. Etude de la famille

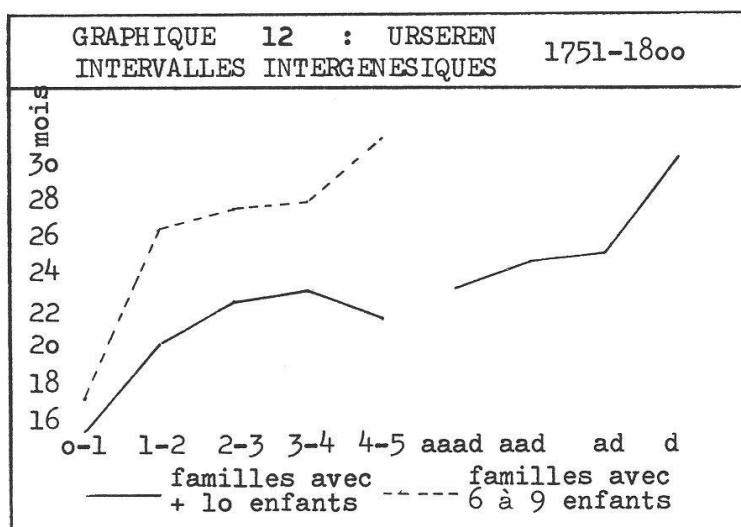
Dans l'ensemble des facteurs qui conditionnent la famille, outre les âges au mariages et la fécondité, se trouvent aussi les intervalles intergénéraliques, la durée de constitution des familles, l'âge à la dernière naissance et la durée moyenne des unions.

43 HENRIPIN JACQUES, *La population canadienne au début du XVIIIe siècle*, Paris 1954, XXXII + 118 p.

### 3.2.1. Les intervalles intergénésiques

Tableau 10. Urseren, temps de constitution des familles complètes pour les cinq premiers enfants/quatre derniers enfants

Période	10 enfants et + du 1 au 5 enfant	Entre 6 et 9 enf. du 1 au 5 enfant	10 enfants et + du aad au dern.
1640-1700	139,5	169,3	165,9
1701-1750	143,7	160,7	149,8
1751-1800	137,8	166,4	139,0
1801-1830	132,1	157,4	158,5



Les intervalles intergénésiques dans la haute vallée ne varient guère d'une période à une autre, illustré par le temps de constitution qu'il faut pour atteindre cinq enfants, dans les familles complètes de plus de dix enfants ou dans celles de six à neuf enfants, ainsi que pour les quatre derniers enfants des familles de plus de dix. La distribution interne des intervalles est classique et nous nous bornons ici par conséquent de présenter la période de 1751 à 1800 comme ayant valeur de modèle, sans autre commentaire.

Les conceptions prénuptiales, en quelque sorte des intervalles entre mariage et première naissance quelque peu raccourcis, varient fortement dans le temps: de 10,5% en 1640-1700, ils se réduisent à 5,8% en 1701-1750 et ne remontent qu'après la Révolution à 7,4%. Le fort taux de prénuptialité, du XVIIe siècle, de 10,5%<sup>44</sup> est au même niveau que celui

44 DUPAQUIER J., *La population française aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris 1979, p. 60, donne par exemple pour la période de 1670 à 1739 un taux de 6,7% de conceptions prénuptiales pour l'ensemble de la France, donc y compris le monde urbain.

### 3.2.2. Prénuptialité et illégitimité

Tableau 11. Urseren, taux de conceptions prénuptiales et de naissances illégitimes, en %

Période	Conceptions prénuptiales	Naissances illégitimes
1640-1700	10,5%	0,119%
1701-1750	5,8%	0,175%
1751-1800	4,4%	0,246%
1801-1830	7,4%	0,169%

d'Altdorf, pourtant une ville<sup>45</sup>. Il est sûrement dû à la coutume alémanique des fiançailles toujours en vigueur. La réduction de moitié de ce même taux correspond à l'arrivée des Capucins, qui apparamment commencent à faire entrer dans les mœurs locales des habitudes plus conformes au dogme de l'Eglise<sup>46</sup>.

Pour finir avec les formes visibles des anomies sexuelles<sup>47</sup>, signalons enfin que l'illégitimité est pratiquement inexistante, et ne progresse guère, même après 1800.

### 3.2.3. L'âge à la dernière naissance

Tableau 12. Urseren, âges, à la dernière naissance, durée des mariages

Période	Ages à la dernière naissance	Durée de mariages en moyenne		
		Familles complètes	Familles achevées	Ensemble pondéré
1701-1750	43,92	33,87	10,70	20,12
1751-1800	41,57	35,39	9,95	24,14
1801-1830	41,48	33,08	9,80	25,78

L'âge à la dernière naissance se réduit d'abord de 43,92 ans en 1701-1750 à 41,57 ans en 1751-1800 et reste à ce niveau en 1801-1830 (41,48 ans). Cet abaissement est pourtant trop peu important pour pouvoir y déceler un début de limitation des conceptions. Il serait plutôt à mettre en rapport avec l'augmentation constante des unions complètes au détriment des

45 ZURFLUH A., *La population d'Altdorf de 1648 à 1730*, Nice/Altdorf 1979, mémoire de Maîtrise, p. 59: 11% pour 1648-1730.

46 Voir aussi ci-dessus, à propos des conceptions de mars.

47 Ce terme d'EMILE DURKHEIM, *Le suicide*, Paris 1969, pp. 264s., s'applique bien aux «déviances sexuelles»: voir BLASCO D., *Les actes paroissiaux cannois, 1672-1792*, Nice 1980, pp. 85ss.

familles achevées, se traduisant par une durée de vie de famille nettement plus longue, en moyenne (de 20,12 ans en 1701–1750 à 25,78 ans en 1801–1830), – familles complètes et achevées confondues –, entraînant l’augmentation des femmes désormais stériles, abaissant ainsi l’âge à la dernière naissance.

### 3.2.4. La descendance

Tableau 13. Urseren, descendance moyenne par famille

	1640–1700	1701–1750	1751–1800	1801–1830
Familles complètes . . . . .	8,5	9,2	6,4	5,7
achevées . . . . .	4,1	5,1	5,0	3,4
ensemble . . . . .	5,9	7,0	5,9	4,9

La descendance finale, résultat inévitable de tous ces facteurs considérés, s’inscrit dès lors en conséquence. En dehors de la période exceptionnelle de 1701 à 1750, avec la plus importante descendance moyenne de ces deux siècles, la tendance est à la baisse. Un enfant de moins par famille achevée *et* complète en 1801–1830, par rapport à 1640–1700 et 1751–1800. La moyenne d’enfants des familles complètes est très élevée jusqu’en 1750, dépassant les records canadiens une fois de plus<sup>48</sup>. Après, elle ne reste que légèrement supérieure à la «norme française»<sup>49</sup>.

Ainsi, sous l’effet conjugué d’une moindre fécondité, de l’âge au mariage plus tardif et de l’âge à la dernière naissance, plus précoce, le nombre d’enfants par famille, en moyenne, baisse significativement. Pour pouvoir apprécier l’impact concret de ce phénomène, il faudrait savoir comment évolue pendant cette période la mortalité, surtout infantine.

### 3.3. Sur la mortalité

La généalogie, faite pour retrouver facilement des ancêtres, ne s’intéresse qu’accessoirement à la mort. D’où une information souvent lacunaire. Néanmoins, à travers tous les indices recueillis, les grandes tendances de la mortalité apparaissent.

48 HENRIPIN J., *La population canadienne au début du XVIIIe siècle*, Paris 1954: moyenne d’enfants par famille 8,39.

49 DUPAQUIER J., *La population française aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris 1979, 128 p., p. 107.

### 3.3.1. La mortalité des enfants

Dans la haute vallée, la mortalité infantile (0 à 1 an révolu) diminue lentement de 1651 à 1700 (324‰) à 1751–1800 (289‰) et jusqu'en 1801–1830 (256‰). Inversement, les survivants à 10 ans passent de 588‰ en 1651–1700 à 713‰ en 1801–1830; à 15 ans, il ne reste, en 1651–1700, que 528‰ des naissances, contre 671‰ en 1801–1830. Globalement, le taux de mortalité des enfants d'Andermatt semble relativement faible, comparé à celui de Silenen, par exemple, qui est de 350‰ dans la période 1741–1830<sup>50</sup>. L'explication pourrait se trouver dans l'altitude. Le climat alpin, avec son air sec et froid, est plus propice aux nourrissons qui seraient moins atteints par les infections broncho-pulmonaires<sup>51</sup>. S'y ajouterait l'effet de l'eau – plus pure ici – qui, en basse altitude, cause la mort de nombre de nourrissons par des infections gastriques diverses.

Tableau 14. Urseren, quotient de mortalité infantile survivants à l'âge de 10 et 15 ans (‰)

	1640–1700	1701–1750	1751–1800	1801–1830
Quotient 0 à 1 an révolu . . . . .	324	310	289	256
Survivants				
à 10 ans . . . . .	588	655	674	713
à 15 ans . . . . .	528	–	663	671

### 3.3.2. Espérance de vie et mortalité des adultes mariés

Dans ces conditions, rien d'étonnant que l'espérance de vie soit plus élevée à Andermatt (oeo 38,4 ans pour 1751–1800<sup>52</sup>; oeo 39,1 ans pour 1801–1830) qu'à Silenen (eoe 30 ans pour 1741–1830)<sup>53</sup>. Une même tendance à la hausse de l'espérance de vie se constate aussi pour les adultes mariés: en superposant la courbe des quotients de mortalité de la table des Nations Unies<sup>54</sup> avec celle obtenu à Andermatt, l'espérance de vie passe du niveau 35 (oeo 37,5 ans, 1701–1750) au niveau 40 (oeo 40 ans, 1751–1800) et 45 (oeo 42,5 ans) en 1801–1830. La constatation de Lusser – lui-même

50 BIELMANN J., *Die Lebensverhältnisse im Urnerland ...*, op. cit., p. 60.

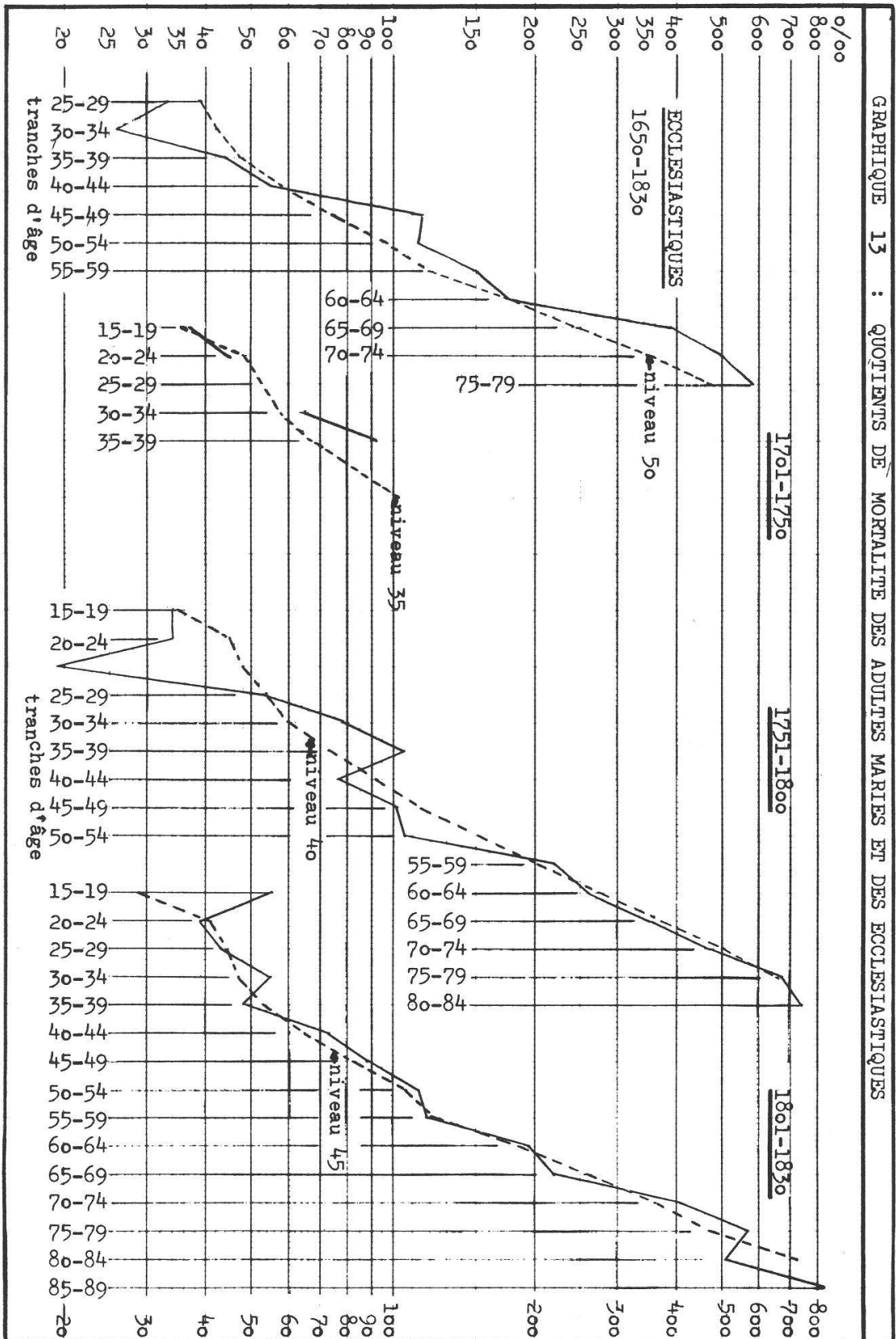
51 LUSSEY FRANZ KARL, *Der Kanton Uri*, Gemälde der Schweiz No 4, St-Gall 1834, 131 p., pp. 48–49. Nous avons d'ailleurs un deuxième exemple de mortalité des enfants relativement basse, dans le haut Valle di Blenio: REZZONICO SILVIA, *Ricerca quantitativa sulla storia demografica delle parrocchie di Aquila, Olivone e Ponto Valentino (Valle di Blenio) nel '600, '700 e primo '800*, mémoire de maîtrise, Bâle 1975, 181 p., pp. 93–96.

52 Voir HENRY LOUIS, *Manuel de démographie historique*, Genève 1970, 146 p., pp. 132–134.

53 BIELMANN JÜRIG, *Die Lebensverhältnisse im Urnerland ...*, op. cit., p. 60.

54 Table des quotients de mortalité pour 1000, d'après les tables types de mortalité des Nations Unies, HENRY LOUIS, *Manuel ...*, op. cit., pp. 142–143.

GRAPHIQUE 13 : QUOTIENTS DE MORALITE DES ADULTES MARIÉS ET DES ECCLÉSIASTIQUES



médecin –: «*Des Urners gewöhnliche Lebensdauer ist 60 bis 80 Jahre; 90 Jahre erreichen nur sehr wenige, über 100 Jahre ist seit Menschengedenken keiner mehr geworden; ...*»<sup>55</sup> se vérifie aussi pour la haute vallée. Entre 1751–1800 et 1801–1830, la mortalité après 20 ans est presque identique, indiquant que le changement se fait principalement avant l'âge adulte.

### 3.3.3. Une catégorie spéciale de célibataires: les gens d'Eglise

La généalogie ne permet pas de mettre tous les célibataires en «graphique», seule une catégorie se prête à un traitement, celle des ecclésiastiques. Etant donné la taille réduite de l'échantillon (121 cas), un découpage périodique est exclu. Dans le graphique se trouvent donc tous les ecclésiastiques de la période 1650–1830. Apparemment, ils ont une vie plus longue que les laïcs mariés. Mais cette constatation n'est probablement pas extensible aux autres célibataires, la vie des gens d'Eglise étant par trop différente.

Signalons enfin, que la baisse de la mortalité des enfants et des adultes provoquait plutôt une émigration accrue qu'une hausse importante de la population résidante<sup>56</sup>.

## Conclusion

Dans la haute vallée alpine aussi, des préoccupations politiques: la citoyenneté dans leur cas, ont aidé la mémoire des populations. Les généalogies dont nous disposons, permettent et facilitent même les études d'histoire démographique. La vie et l'histoire de ces populations, la mortalité aussi bien que la fécondité et la nuptialité, les mœurs, les déplacements nous sont connus. Le pays n'est pas exempt de relations extérieures et pâtit parfois d'invasions. Vivant dans une région de climat extrême, les gens sont vulnérables aux fluctuations des marchés hors des Alpes – par le transport de marchandises, l'exportation de bovins et de fromages, l'importation de denrées, l'engagement mercenaire. En effet, ils en dépendent en grande partie, ne vivant plus en autarcie. Même si la volonté à une autosuffisance existait, le nombre total de la population excéderait de loin les possibilités économiques de la seule vallée. D'où la chute des conceptions à partir de 1740, dès qu'un seul facteur se dégrade – dans ce cas précis, le climat. D'où aussi le recours à l'émigration, qui augmente graduellement, émigration temporaire ou émigration définitive: la frontière demeure floue, se déplaçant selon la période et la situation locale.

55 LUSSEY FRANZ KARL, *Der Kanton Uri, op. cit.*, p. 48.

56 Voir FRYBERG STEFAN, *Untersuchungen über die historische Demographie im Kanton Uri im 19. Jahrhundert*, Lizentiatsarbeit, Bâle 1977, 264 p., pp. 54, 57, 61–63.

Et le «modèle alpin»? Répétons encore une fois qu'il ne faut pas ériger en modèle les résultats obtenus d'une seule haute vallée, qui de plus, se trouve dans une situation particulière grâce au St-Gothard: il s'agit plutôt de décrire les réalités d'Urseren, qui pourraient être spécifiquement alpines, ce qui reste à prouver.

Dans le cadre de cette ébauche de «modèle alpin» entre d'abord le déplacement des pointes saisonnières: pour les conceptions de mars-mai à juin, pour les décès, de février-mars à mars-avril, et pour les mariages, de février et novembre à mai. Ce déplacement est dû probablement en grande partie au décalage des saisons dans l'année.

Un autre volet de ce «modèle alpin» se trouve dans la nuptialité, la fécondité et la mortalité, que façonne fortement la condition humaine: les mœurs, la culture, sans que l'homme les maîtrise pour autant. A ce sujet l'*homo alpinus* est peut-être encore moins libre que l'homme d'en-bas.

L'âge au mariage est tardif, déjà au XVIIe siècle, et s'élève encore par la suite. La durée moyenne des unions, à partir de 1750, n'augmente guère; une fois celles-ci rompues, les veuves ne retrouvent que dans 10% des cas un nouveau mari. Malgré ces restrictions à leur fécondabilité, les femmes, une fois mariées, sont nettement plus fécondes que leurs consœurs d'en-bas. Leurs possibilités reproductives ne sont restreintes que par les contraintes biologiques et se manifestent jusqu'à la ménopause. La taille des familles ne se réduit donc pas par une éventuelle introduction de comportements contraceptifs, mais par l'effet conjugué de l'âge au mariage, plus avancé, et de l'âge à la dernière naissance, plus précoce: de 5,9 enfants par famille, au XVIIe siècle, à 4,9, au début du XIXe.

Face à cette apparente stabilité des structures de reproduction se trouve la diminution constante de la mortalité infantile: de 324‰ au XVIIe siècle à 256‰ au XIXe. Ces taux, de toute façon, sont faibles, comparés à ceux d'autres régions plus basses. Ainsi, l'espérance de vie à la naissance passe de 38,4 ans en 1751-1800 à 39,1 au début du XIXe siècle.

Globalement, en synthétisant au maximum toutes les indications rassemblées, on serait tenté de considérer que le «modèle alpin» dépend de trois facteurs: d'abord, des conditions climatiques particulières (mouvements saisonniers, faible mortalité, forte fécondité); ensuite des contraintes culturelles qui rentrent dans le cadre de l'évolution démographique européenne (montée de l'âge au mariage, diminution de la descendance finale); enfin du contexte social intrinsèque à la communauté alpine, soit la résistance au changement des comportements démographiques (contraception, temps clos, illégitimité). Cette schématisation, peut-être excessive, mérite sûrement d'être enrichie par d'autres recherches, mais déjà montre-t-elle par quels biais «le modèle alpin» pourrait se distinguer des modèles d'en-bas.

Reste peut-être à essayer de définir le terme de «modèle alpin». Jusqu'à présent, ce terme s'appliquait à toutes les régions se trouvant dans l'aire

géographique des Alpes<sup>57</sup>. Or, à ce qu'il me semble, il ne faut pas négliger la caractéristique essentielle d'une région montagneuse: son altitude. Par exemple, Altdorf et Andermatt, distantes de seulement 27 km, se trouvent certes toutes les deux au cœur même des Alpes, mais la première est quasiment à la même altitude que Zurich tandis que la deuxième est 1000 m plus haut. Nous pensons donc indispensable de distinguer trois sous-modèle du «modèle alpin»: (1) un modèle spécifiquement haut-alpin, comprenant les localités au-dessus de 800/1000 m; (2) un modèle alpin, englobant les villages des grandes vallées, en-dessous de 800/1000 m, mais situés dans la zone des Alpes proprement dite; (3) finalement, un modèle pré-alpin, réunissant les communautés des Préalpes. De cette façon, il est possible de déterminer où commence le «modèle alpin» et comment il se distingue effectivement des autres modèles. Il se pourrait bien, en effet, que les villages de la zone alpine en-dessous de 800/1000 m (2) se rapprochent plus des modèles des régions hors Alpes que de ceux des hautes régions alpines (1): une confrontation des résultats d'Altdorf, de Silenen, et d'Urseren, le suggère.

Pour finir, retenons que l'étude démographique des sociétés dans les hautes vallées peut donner, en plus des résultats démographiques recherchés, une multitude de renseignements sur les «mentalités» et la société en général. Pour ne nommer que quelques uns, citons l'influence de l'Eglise sur les comportements sexuels, l'organisation, l'évolution et la circulation des élites, la différence éventuelle dans le comportement démographique entre élites et masses. La communauté haute-alpine se prête tout particulièrement à ce genre d'études parce que plus concise et plus facilement saisissable dans sa totalité que les villages autrement ouverts d'en-bas.

Les méthodes dont nous disposons, les enseignements concernant ces pays qui enrichissent leur application, permettent d'augurer de l'heureuse conciliation des études démographiques, historiques et autres, locales, nationales ou internationales. Cet élargissement de perspectives que dessinent de modestes recherches sur le monde alpin ne peut que réjouir le chercheur, en justifiant ses efforts et ses peines.

57 Voir par exemple l'article cité plus haut de HANSPETER RUESCH.